



2^{ème} trimestre
2020

Le
Mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Le conseil et moi-même remercions toutes les personnes qui se sont déplacées pour les élections municipales malgré les contraintes sanitaires imposées par le virus.

Comme vous le savez le nouveau conseil ne sera installé qu'à l'issue du déconfinement selon les modalités gouvernementales.

Nous faisons nécessaires auprès des personnes âgées et seules mais si vous en sentez le besoin, vous pouvez me contacter.

Continuez à rester confinés et à prendre soin de vous et de vos proches, en espérant que la sortie du confinement soit proche.

Bon courage à toutes et à tous et bon printemps malgré tout.

Pierrick Gilles

Secrétariat de mairie, tél : 02.43.06.50.23 – fax : 02.77.27.65.65

Courriel : mairie.stmicheldelaroe@wanadoo.fr

Site internet : www.stmicheldelaroe.mairie53.fr

Ouverture de la mairie : mardi et jeudi, 9h -12h et vendredi 14h -16h

Actualités du Conseil Municipal

↳ Nouveau conseil municipal après confinement

Pierrick Gilles,
Anthony Sabin,
Nathalie Bédier,
Franck Poirier
Courné Yves
Prioux Gaëlle
Laurence Daguin
Leblanc Julien
Martine Piquet
Solène Guérin,
Clarisse Gadbin

Dans l'ordre des voix, le maire et les adjoints seront élu après le confinement

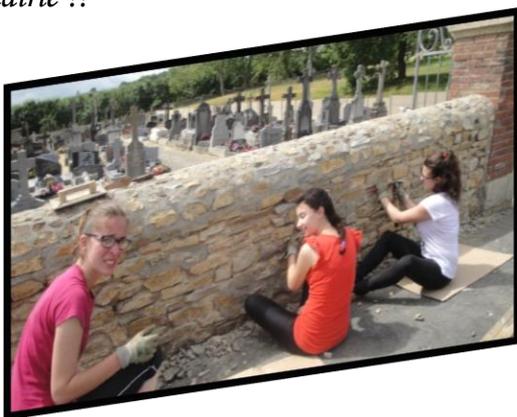
↳ Argent de poche

Les inscriptions pour l'opération « Argent de poche » 2020 sont ouvertes, par mail uniquement à l'adresse de la mairie « mairie.stmicheldelaroe@wanadoo.fr »

Pour mémoire cette opération est ouverte aux jeunes à partir de 16 ans révolus, exception faite des jeunes en apprentissage.

Le principe : les jeunes travaillent au sein de la commune par période journalière de 3 h coupées par une pause. Les tâches et les dates sont décidées en conseil municipal. Cela peut être de la réfection de locaux, d'entretien de bâtiments ou de matériel, de désherbage ou autre selon les besoins. Ils sont encadrés par l'employé municipal et des membres de la commission argent de poche.

Cette année sur notre commune, 8 jeunes sont concernés alors si vous êtes intéressés, rendez-vous en mairie !!



Dates à retenir....

Etat civil

Réunions de conseil

Pas de réunion actuellement :
confinement Coronavirus



Naissance



Favrot Keryan
né le 7 janvier 2020

Parole aux Associations !!!

Location tables et bancs

Comité des fêtes



Enlèvement

tables, bancs, chaises et barnum

*S'adresser auprès de
Bédier Patrick au 06.20.69.41.65
Marchand Bruno au 06.47.16.68.00*

*Vendredi 11h45 pour l'enlèvement
Lundi 11h45 pour le retour
par l'agent communal (Michel)*

Les Michelois



Concours de Palets

Reporté à une date ultérieure

Génération mouvement

Nouveau bureau

Elu le 11 Février

Présidente : Maryse Beyer

Vice-président : Georges Gastinel

Trésorière : Michelle Makouchetchev

Trésorière adjointe : Maryvonne Hocdé

Secrétaire : Clotilde Faguer



*Les membres se réunissent le mardi après-midi.
Au programme : jeux de cartes, triomino, scrabble...
Quelques nouveautés (sont à l'étude) sans pour autant
changer les habitudes des participants. On accueille
avec plaisir les nouveaux venus.*

Dimanche 10 Mai
(date et heure à confirmer)
au monument aux morts



Dimanche 26 Avril
à **11h28** (date à confirmer)
le but est de récolter des promesses de dons (sang, organes et moelle osseuse...)

.... Infos pratiques

La fibre optique arrive sur votre commune :

L'élagage des arbres est indispensable à son déploiement !

Le déploiement d'internet haut débit est en cours de réalisation sur toute la Mayenne. Pour cela, il y a 2 préalables :

* La fibre étant installée sur les poteaux téléphoniques, il est indispensable d'élaguer sous et en côté des fils. Il y a urgence pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

* L'élagage est à la charge du propriétaire ; s'il n'est pas fait, les travaux seront arrêtés et les riverains seront pénalisés.



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable



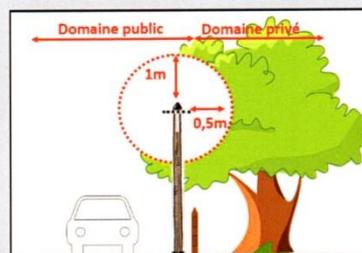
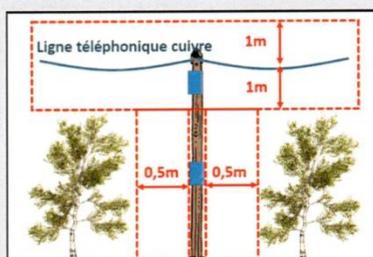
Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

COVID-19

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



Le site Internet évolue, vous pouvez aussi donner votre avis ou demander une rubrique, contactez-nous.

Appelez : Maryse Beyer 06.72.41.59.42
Nathalie Bédier 06.78.25.84.00